

BPDG

Les Bonnes Pratiques de Distribution en Gros

Maîtrisez les principes des BPDG pour assurer une distribution efficace et conforme, comprenant les responsabilités et l'importance de l'hygiène et de la traçabilité



DESCRIPTION DE LA FORMATION



La formation vise à doter les participants des compétences pour appliquer les BPDG, avec un focus sur la réglementation, la qualité, la gestion du risque, et les nouvelles directives européennes. Elle couvre les étapes clés de la distribution des médicaments, les responsabilités pharmaceutiques, l'hygiène, et les bonnes pratiques, tout en soulignant l'importance des risques de rupture de la chaîne du froid pour les produits thermosensibles.



PUBLIC CONCERNÉ

Transporteurs, resp. logistique, magasin, administration des ventes, centre de distribution ou dépositaire, pharmaciens et chargés assurance qualité, responsables qualité pharmaceutiques



DISTANCIEL



PRÉSENTIEL

Durée : 1 journée

Prérequis :

Connaître l'industrie pharmaceutique recommandé



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise des bonnes pratiques de distribution
- Connaître les responsabilités tout au long de la chaîne de distribution
- Sensibiliser le personnel aux respects des règles d'hygiène et à l'importance de la traçabilité
- Appréhender les nouvelles directives européennes



AU PROGRAMME

1. Appréhender les fondamentaux des bonnes pratiques de distribution

- Le rôle d'un centre de distribution
- Étapes clés des opérations de distribution (chaîne de prod. des médicaments)
- Les circuits et acteurs de distribution

2. L'environnement réglementaire du médicament (directives européennes)

3. Intégrer la gestion de la qualité et la gestion du risque dans son organisation

- Documentation obligatoire
- Concepts clés de traçabilité
- Gestion des activités externalisées dans le cadre des BPD
- Gestion du risque en BPD et auto-inspections

4. Hygiène et bonnes pratiques

- L'importance de l'hygiène dans le processus de distribution
- Les 5M : Main-d'œuvre, matériel, milieu, méthodes, médicaments
- Mesures de prévention

5. Conditions de mise en œuvre

- L'approvisionnement, la réception, le stockage et la manutention des produits
- La sécurisation de l'approvisionnement et des transactions en clarifiant la notion d'acquisition et de distribution
- La préparation et la livraison des commandes
- Le transport en particulier des produits nécessitant des conditions spéciales comme les produits thermosensibles
- Traiter les dérèglements



PLUS D'INFORMATIONS

www.qualityfirst.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Audit de votre système et de vos pratiques